

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 12 juin 2020

Objet

FDAEC 2020

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

32

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 5 juin 2020 s'est réuni à 18 heures sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

Etaient présents :

Mme Nathalie LACUEY – M. NAFFRICHOUX – M. CAVALIERE – M. IGLESIAS - M. GALAN – Mme CHEVAUCHERIE – M. MEYRE – M. RAIMI – M. BAGILET – M. BOURIGAUT – M. VERBOIS – M. CALT – M. HADON

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme GRANJEON à Mme Nathalie LACUEY - Mme Conchita LACUEY à Mme Nathalie LACUEY - Mme DURLIN à M. GALAN - Mme REMAUT à M. CAVALIERE –Mme COLLIN à M. CAVALIERE – Mme MILLORIT à M. BAGILET – Mme LAQUIEZE à M. GALAN – Mme BONNAL à Mme CHEVAUCHERIE – Mme LOUKOMBO SENGÀ à M. BAGILET – M. DANDY à M. BOURIGAUT M. LERAUT à M. BOURIGAUT - Mme HERMENT à M. CALT – Mme FEURTET à M. CALT – M. DROILLARD à M. NAFFRICHOUX – M. BUNEL à M. NAFFRICHOUX- M. BUTEL à M. HADON

Absents excusés :

M. LEY – M. ROBERT

M. GALAN a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Conseil Départemental, par le Fonds Départemental d'Aide aux Equipements des Communes, apporte une aide aux communes pour certains de leurs équipements.

La commune de Floirac a prévu en 2020 un certain nombre de travaux sur les équipements communaux, et la participation du FDAEC peut être sollicitée.

Les projets retenus concernent la nouvelle opération lancée sur la Plaine des sports. En effet, la dégradation des terrains de sports synthétique ou en herbe, due, entre autres, à l'usure et au piétinement des animaux sauvages, le dysfonctionnement de l'arrosage des terrains, les besoins des clubs sportifs, en terme de disponibilité de terrains, ont conduit à une réflexion globale sur les besoins liés à l'utilisation de la Plaine des sports Joseph Sarthoulet. Une synthèse de cette réflexion a été présentée et approuvée par les élus en décembre 2019, et se traduit par la création d'une nouvelle APCP répartissant sur 4 exercices budgétaires les travaux à réaliser. Pour l'année 2020, il s'agit de réaliser :

- la clôture des terrains 2 et 3, pour un montant de travaux de **74 089 € HT**
- l'éclairage des terrains 2 et 3, pour un montant de travaux de **267 439 € HT**

Dépenses	
Désignation	Montant en € HT
clôture des terrains 2 et 3	74 089
l'éclairage des terrains 2 et 3	267 439
Total HT	341 528

Recettes	
Désignation	Montant en € HT
FDAEC	67 407
Participation communale	274 121
Total HT	341 528

Plan de Financement Dépenses

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;
Vu l'avis de la réunion des Commissions Réunies en date du 5 juin 2020,

Le Conseil Municipal, après délibéré,

APPROUVE le plan de financement ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter la participation du FDAEC pour un montant de 67 407 € HT.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents*

POUR EXTRAIT CONFORME :
A la Mairie de FLOIRAC, le 15 juin 2020

Le Maire,



Nombre de votants : 26
Suffrages exprimés : 26
Pour : 26
Contre :
Abstention :

M. le Maire et Mme Nathalie LACUEY ne participent pas au vote